



---

Service de Promotion de la Santé à l'École

# Projet de Service 2014-2020

Le Médecin responsable,  
G. CARAVELLA

Le Président,  
F. FOURMANOIT

# Projet de service

---

« Le projet de service définit la politique de santé et les priorités que le service entend développer pour les établissements scolaires, sur base de leurs besoins et des priorités de santé publique établies dans le programme quinquennal de promotion de la santé et dans le programme communautaire opérationnel de promotion de la santé... »<sup>1</sup>

Un premier projet de service a été élaboré en 2007 pour une durée exceptionnelle de 7 ans. (2007-2014).

Arrivé à son terme et fort de cette première expérience, notre service propose en ce début 2014 son « nouveau » projet de service pour les années 2014-2020.

Etabli en continuité du précédent, il intègre principalement la promotion de la santé au travers de deux de nos cinq missions légales (Bilans de santé et vaccinations et programmes de promotion de la santé).

Pour celles -ci, des priorités ont été définies, des objectifs et des plans d'action élaborés. Une coloration « promotion de la santé », sera appliquée de façon transversale à chacune de ces missions. L'idée étant d'intégrer la démarche de promotion de la santé dans les activités quotidiennes des missions des services.

Nous avons ainsi dégagé des lignes prioritaires de travail, des orientations stratégiques pour les populations scolaires de nos entités mais aussi des objectifs à atteindre pour notre service en interne.

Le projet de service est rédigé en plusieurs parties :

1. Description du service et de sa population
2. Priorités du service
3. Objectifs du service
4. Plan d'action que nous comptons développer
5. Modalités de réalisation du bilan du projet de service

---

<sup>1</sup> Décret du 20/12/01 article 5§2

# 1<sup>er</sup> partie : Description du service et de sa population

---

## Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland

Onzième rue, 7330 Saint-Ghislain

Tél. ☎ : 065 / 78.43.19

Fax ☎ : 065 / 77.09.56

e-mail 📧 :

[icomsante.secretariat@skynet.be](mailto:icomsante.secretariat@skynet.be)

site: [www.icomsante.be](http://www.icomsante.be).

[www.gagner.org](http://www.gagner.org)

### Comité de Gestion

Mr F. FOURMANOIT, Président  
Mme S. VANDEN BERGHE , 1ère Vice-Présidente  
Mr K. DELSARTE, 2ème Vice-président  
Mme M. COQUELET, 3ème Vice-Présidente  
Mr J-M. LEBLANC, 4ème Vice-Président

### Conseil d' Administration

Mr F. FOURMANOIT- Saint-Ghislain  
Mr E. BELLET - Boussu  
Mr F. CALI- Boussu  
Mr K .DELSARTE - Boussu  
Mme A. CHRISTIAN - Dour  
Mme M. COQUELET- Dour  
Mr T. DURANT - Dour  
Mme N. WATTIER - Dour  
Mr J-M. LEBLANC - Honnelles  
Mme S. VANDENBERGHE - Quiévrain  
Mme C. RABAEY - Saint-Ghislain  
Mr F. DUFOUR - Saint-Ghislain

## Principales activités organisées par l'Intercommunale

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland est constituée des communes suivantes :

- Boussu
- Dour
- Honnelles
- Quiévrain
- Saint-Ghislain

La promotion de la Santé à l'Ecole est organisée par notre Service dans les écoles communales des communes ci-dessus ainsi que pour l'enseignement secondaire du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut et l'enseignement supérieur de la Haute Ecole Mons-Borinage Centre - Condorcet<sup>2</sup>.

Les services organisés par l'Intercommunale sont les suivants :

### Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (P.S.E.)

Espace documentation santé

Cellule projets

Visite médicale sportive :  
Laboratoire d'effort

### Services autonomes :

Consultations O.N.E.  
Service de Médecine  
du travail  
Collecte de sang  
(Croix-Rouge)  
Asbl Fonds social  
Planning familial Léa Lor

---

<sup>2</sup> Annexe 1 – Liste Ecoles sous tutelle

## A. Présentation du service P. S. E.

### 1. Description des locaux et du matériel

Le Service PSE occupe le rez-de-chaussée du Centre de Santé Jean Rolland, Onzième Rue à 7330 Saint-Ghislain et comprend :

- Un hall d'entrée (porte-manteaux)
- Salle d'attente (tables, chaises, T.V., lecteur DVD, tableau)
- 4 cabines vestiaires
- Un couloir mène à la biométrie (toise murale, balance électronique, audiomètre, test Stycart, test vision de près, test Lang, E test mural éclairé, Ishiara)
- Des armoires pour le classement des dossiers médicaux
- Deux bureaux équipés du matériel informatique nécessaire à l'encodage des données médicales
- Une imprimante
- Des Chaises
- Un espace réservé aux analyses d'urines - évier, chauffe-eau et armoires
- 3 WC et lavabos
  
- Un bureau médical
- Bureau équipé du matériel informatique nécessaire à l'encodage des données médicales
- Chauffe-eau et lave mains
  
- Un bureau administratif avec bureaux et matériel informatique. Table de réunion et armoires.
- Un local photocopieuse
  
- Le bureau de la Direction
  
- Un espace privatif pour le personnel :
  - Cuisine
  - 2 WC et lavabos

## **2. Personnels du service PSE**

Mr Guiseppe CARAVELLA, Médecin - Responsable

Mr Damien GODART, Médecin PSE

Mme Pauline MAHIEU, Médecin PSE

Mme Louissette HUART, Directrice (Licence en politiques économiques et sociales)

Mme Joëlle WILQUIN, Infirmière responsable (Infirmière graduée)

Mme Karine HANOTTE, Infirmière (Infirmière graduée)

Mme Françoise GOSSET, Secrétaire (Enseignement secondaire technique sténo-dactylo)

Mr Marcello CODA, Adjoint de projets (Enseignement secondaire technique de bureau)

## **3. Partenaires privilégiés**

- Les Centres PMS. La tutelle Psycho Médico-Sociale des élèves des écoles de nos différentes entités est assurée par les Centres suivants :
  - P.M.S. de Ath - Boulevard de l'Est 24 - 7800 Ath
  - P.M.S. de Mons - Rue de la Grande Triperie 21 - 7000 Mons
  - P.M.S. de Saint-Ghislain - Place Albert Elisabeth 50 - 7330 Saint-Ghislain
  - P.M.S. de Péruwelz - Rue Verte Chasse 7 - 7600 Péruwelz
- L'ONE. Notre Intercommunale organise tous les mercredis après-midi une consultation dans ses locaux.
- Le Centre de Planning Familial Léa Lor occupe les locaux situés à l'étage du Centre de Santé.
- Le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de Mons-Soignies. Avec leur collaboration, un Espace Documentation Santé est installé dans le hall d'entrée du bâtiment. Cette collaboration nous permet de mettre à la disposition de nos écoles des brochures, affiches et matériel pédagogique. Des conférences sur divers thèmes de santé ou thèmes d'actualité sont organisées à l'attention de nos écoles, PMS et PSE
- L'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH). Depuis de nombreuses années, notre service est membre du réseau des centres de santé scolaires vigies. Chaque année, notre service participe aux enquêtes de santé menées sur la population des jeunes de notre Province.
- Les Services Communaux de l'enseignement, des sports
- Les AMO travaillant sur notre territoire
- Les plans de cohésion sociale (PCS) des communes affiliées.
- Les CPAS de nos communes.
- Les médecins traitants et médecins spécialistes

## B. Présentation des missions décrétales

La Promotion de la Santé à l'Ecole consiste en <sup>3</sup> :

1. La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé
2. Le suivi médical des élèves : bilan de santé et politique de vaccination
3. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles
4. L'établissement d'un recueil standardisé des données sanitaires
5. L'organisation de points-santé (pour les élèves de l'enseignement supérieur hors universités)

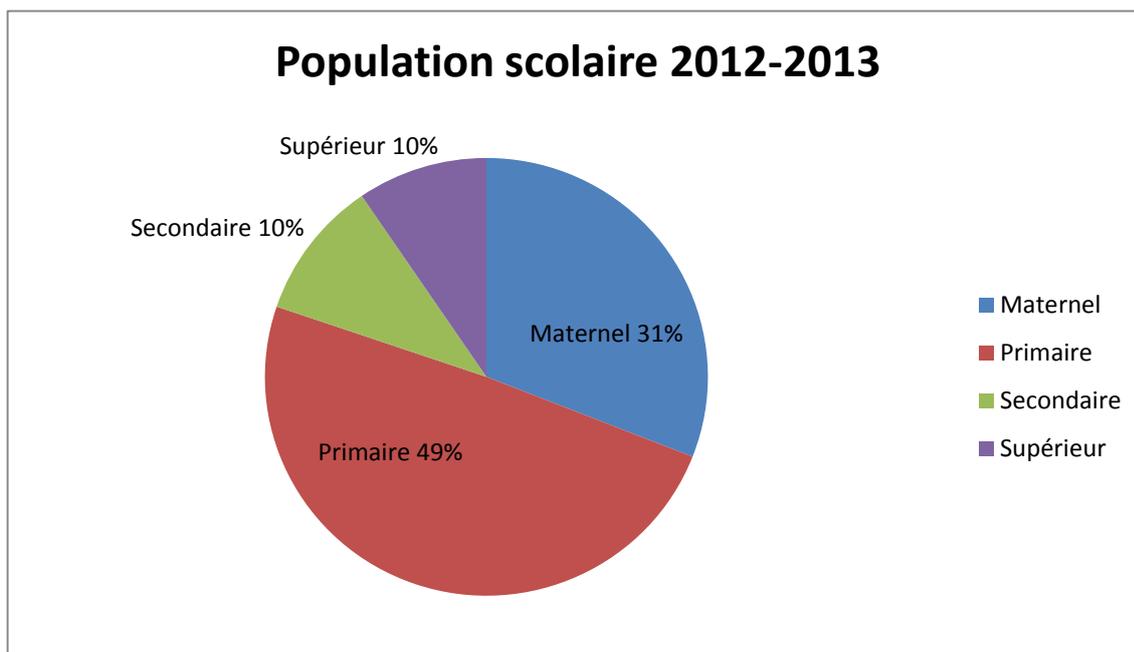
## C. Présentation de la population sous tutelle

Notre service exerce ses missions au bénéfice des écoles de l'enseignement communal primaire et maternel des communes de Boussu, Dour, Honnelles, Quiévrain et Saint-Ghislain.

Nous exerçons également la tutelle médicale du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut et de la Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage Centre (Condorcet).

<b>Population scolaire 2012-2013</b>	
Nombre de locaux agréés du service PSE / de cabinets consultatifs du Centre	1
Nombre d'établissements conventionnés	26
Nombre d'implantations scolaires	54
Nombre total d'élèves sous tutelle au 15 janvier :	6524
Maternel	2019
Primaire	3213
Secondaire	671
Supérieur (au 1 <sup>er</sup> décembre)	621

<sup>3</sup> Décrets du 20/12/2001 et du 16/05/2002



#### Description synthétique du territoire

Situées au cœur du Borinage, ces communes sont principalement de type semi-urbaines voir rurales pour la commune des Honnelles.

Excepté pour cette dernière, les indicateurs socio-économiques sont généralement moins bons par rapport aux moyennes hainuyères : un revenu médian inférieur, un taux de chômage important, une faible proportion de personnes diplômées de l'enseignement supérieur et un nombre élevé de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Pour cette région, comme pour le reste du Hainaut, on constate que la fréquence des comportements défavorables à la santé est élevée : plus d'excès de poids ou d'obésité, une moindre consommation de fruits, des fumeurs réguliers plus nombreux par rapport à la moyenne belge<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Annexe 2 – Profils locaux de santé, Province de Hainaut – mai 2012

## 2<sup>ème</sup> partie : Priorités du service

---

Ce deuxième projet de service est à nouveau l'occasion pour notre équipe de réfléchir sur ses pratiques quotidiennes, sur le sens de ses actions, et l'impact qu'elles ont eu sur nos populations. L'opportunité nous est donnée de les réajuster voire de les modifier.

Les évaluations successives du précédent projet de service ont déjà mis en évidence toutes une série de stratégies qui se sont révélées pertinentes en termes de besoin et d'offre de service et qui seront à nouveau reprises dans ce programme. D'autres par contre seront à réorienter.

Nous nous sommes penchés sur la situation actuelle de nos écoles, sur les problèmes de santé détectés lors des bilans de santé, sur les compétences des personnels... en bref, sur ce que fait actuellement le service en terme de promotion de la santé dans chacune de ses missions mais aussi sur ce qui pourrait être fait en plus.

Les priorités du service se sont portées sur deux de ses cinq missions : Bilans de santé / vaccinations, et programmes de promotion de la santé.

Ainsi nos priorités porteront donc principalement sur un processus, des moyens mis en œuvre et la manière, visant l'intégration de promotion de la santé dans chacune d'elles.

Les priorités du service sont structurées autour de deux axes :

### A. Priorités externes

#### 1. Améliorer la visibilité du service

Bien que la modification de l'appellation de notre service (d'IMS en PSE) et de ses missions (orientées vers la promotion de la santé) relève d'une disposition ministérielle de 2002, durant les 6 prochaines années, nous nous efforcerons encore à donner à notre service une meilleure visibilité.

*Une visibilité, mais aussi une (re)connaissance de nos compétences en matière de prévention et de promotion de la santé.*

#### 2. Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé

Nous viserons à favoriser le développement de projets santé d'établissement en tant que projet global impliquant la participation des populations concernées aux programmes de promotion de la santé développés dans leur école.

Le travail que nous développons déjà depuis quelques années avec nos écoles mais aussi avec nos partenaires des réseaux santé sera encore privilégié.

*Les stratégies de promotion de la santé mises en place impliqueront les publics concernés dans la conception, la réalisation et l'évaluation des actions.*

## **B. Priorités internes**

### **1. Favoriser la promotion de la santé à l'occasion du bilan de santé**

Les missions attribuées au service PSE et reprises dans le schéma ci-après, sont celles qui seront obligatoirement mises en œuvre par notre service.

Parmi les 5 missions des services PSE, le bilan de santé et la vaccination, seront principalement abordés dans une démarche de promotion de la santé.

*Une approche globale de la promotion de la santé, suivant l'âge, les compétences, les préoccupations des jeunes, adaptée au public concerné.*

### **2. Améliorer la qualité du service**

Le projet de service ne concerne pas seulement les missions et interventions avec et pour nos écoles, il prévoit également des objectifs pour le service lui-même.

*Pour les années à venir, nous viserons l'amélioration des compétences et des pratiques du service.*

### **3. Améliorer la communication interne**

Même si notre équipe est « petite » de par le nombre de personnel occupé par le SPSE, nous ressentons très vite la nécessité d'organiser des moments de concertation.

*L'amélioration de la communication interne constituera pour nous aussi un enjeu pour le renforcement des bonnes pratiques du service*

# 3<sup>ème</sup> partie : Les objectifs du service

---

## A. Objectifs externes

### 1. Améliorer la visibilité du service

Rendre le service PSE plus visible et mieux identifié dans ses compétences, reste pour nous un objectif récurrent. Notre service PSE s'attachera à véhiculer auprès de notre public et de nos partenaires ses valeurs et pratiques en matière de médecine préventive et en matière de promotion de la santé.

#### 1.1. En se positionnant comme service ressource en promotion de la santé pour les écoles et les familles

Etre reconnu par les familles comme référent et point d'appui pour la santé et le bien-être de leurs enfants à l'école.

#### 1.2. Par son travail en réseau

Faire en sorte que le service PSE soit vu comme un partenaire potentiel et incontournable dans la mise en place d'actions et de projets santé dans les écoles mais aussi plus largement en partenariat avec d'autres services et communes.

### 2. Mise en place des programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé

#### 2.1. Favoriser le développement des projets santé dans les écoles

Nos actions viseront l'ensemble de nos écoles tout en prenant en compte les spécificités de chacune d'elle avec ses atouts, ses compétences.

L'objectif que nous avons déjà visé les années précédentes était de favoriser l'adhésion de nos écoles au concept de promotion de la santé. Ce principe participatif a été organisé par notre service au travers des « commissions santé »<sup>5</sup>.

Ces prochaines années, nous allons sensibiliser à nouveau nos écoles à l'installation de ces structures dans leur établissement.

L'amélioration de la qualité de vie dans l'école, le bien-être des personnes, le développement des compétences psychosociales (information, formation, participation communautaire, concertation, développement des relais promotion santé) seront visées dans chacune de nos actions.

---

<sup>5</sup> Annexe 3 - Méthodologie de la Commission santé

## **ATOUS**

- ✓ Pouvoir s'adapter à la demande
- ✓ S'appuyer sur une méthodologie déjà éprouvée dans certaines de nos écoles
- ✓ Disposer d'une « cellule projet » pour la création d'outils
- ✓ Disposer d'un site internet « icomsante.be »
- ✓ Bonne connaissance du terrain, des personnes et services ressources
- ✓ Travail en réseau déjà effectif

## **B. Objectifs internes**

### **1. Favoriser la promotion de la santé à l'occasion du bilan de santé**

#### **1.1. L'exploitation du temps consacré à l'examen médical à des actions de promotion de la santé**

Parmi ses missions, le bilan de santé, partie importante du travail mené par notre équipe, sera abordé dans une approche de promotion de la santé.

A ce niveau, notre objectif portera sur les différentes étapes de la visite médicale. L'accueil des élèves, le bilan de santé ainsi que son suivi seront des moments revisités en terme de promotion de la santé.

### **2. Améliorer la qualité du service**

L'objectif de qualité du service rendu à notre population portera sur :

#### **2.1. Le renforcement de la politique de vaccination du service**

L'objectif de notre service PSE est d'apporter à notre population scolaire la plus large couverture vaccinale.

#### **2.2. Le suivi des anomalies de santé**

Selon les statistiques du service, un grand pourcentage d'anomalies décelées ne ferait pas l'objet d'un suivi. Améliorer la collecte des informations, auprès des parents, des médecins traitants, pédiatres sont également les objectifs du service.

### **2.3. Formation continuée du personnel**

L'appropriation et la diffusion des pratiques de promotion de la santé seront soutenues par la formation continuée du personnel et centrée sur les thèmes de la santé, sur le développement du travail en réseau.

## **3. Améliorer la communication interne**

### **3.1. Réunion d'équipe**

L'organisation actuelle du travail est telle que chaque école est prise en charge par un médecin et une infirmière spécifique. Il est donc indispensable pour assurer la cohésion de l'équipe et le partage d'information d'assurer régulièrement des réunions d'équipe.

### **ATOUS**

- ✓ Disposer d'un Espace documentation santé dans nos locaux
- ✓ Collaboration déjà bien active avec notre réseau (CLPS, OSH, AMO,...)
- ✓ Partenariat avec le planning familial installé dans le même bâtiment
- ✓ Disposer d'une « cellule projets » (pour la réalisation d'outils adaptés à notre public)
- ✓ Etre un lieu de stage pour les élèves de l'école de Nursing de Mons Condorcet

# 4<sup>ème</sup> partie : Le plan d'action que nous comptons développer<sup>6</sup>

---

## A. Plan d'action externe

### 1. Améliorer la visibilité de nos services

Cet objectif de visibilité et de reconnaissance de notre service dans ses missions et compétences sera recherché aux travers de différentes actions :

#### 1.1. En se positionnant comme service ressource en promotion de la santé pour les écoles et les familles

##### 1.1.1. Pour nos écoles

Chaque école recevra en début d'année scolaire la présentation du service, de ses missions. Une grille de présentation des collaborations, des obligations légales et réciproques entre notre service et les directions d'écoles sera remise à chaque direction, ainsi que la procédure d'urgence à activer en cas de maladie transmissible.

Notre site internet constitue également un moyen privilégié d'information pour les directions d'écoles. Régulièrement, les directions seront informées des nouvelles activités proposées, des brochures, des outils pédagogiques ou des conférences proposées.

Des affiches et brochures seront distribuées afin que chaque parent d'élèves soit informé des activités du PSE.

En cours d'année scolaire, la présentation du service se fera lors des fêtes scolaires, cross scolaires, réunions de parents, petits déjeuners organisés dans les écoles avec les parents. Notre service sera également représenté aux réunions des conseils de participation.

##### 1.1.2. Pour nos élèves

En début d'année scolaire, l'ensemble de nos missions, l'aide individuelle ou collective que nous pouvons apporter à notre population sous tutelle seront présentées dans nos écoles.

Soit sous forme de brochures ou à l'occasion d'une présentation à l'école.

---

<sup>6</sup> Annexe 4 - Planification des actions

Comme les années précédentes lors de conférences :

- Aux élèves de première année de l'enseignement secondaire du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut à Saint-Ghislain
- Aux élèves de 1<sup>ère</sup> Bac du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut en partenariat avec le planning familial Léa Lor
- A la demande de certaines de nos écoles primaires
- A l'occasion des activités organisées par les écoles

### **1.1.3. Pour nos étudiants**

Situé à proximité du seul établissement d'enseignement supérieur dont nous assurons la tutelle médicale, le point-santé est organisé dans nos locaux.

A l'occasion de leur passage dans notre service, nous informons les jeunes étudiants des permanences, de leur fréquence et horaire. Une fiche de présentation du point-santé leur est d'ailleurs distribuée.

Nous leur proposons informations et conseils de santé et offrons la possibilité de les orienter vers d'autres services compétents. Grâce au Centre de Planning familial, situé à l'étage du service, nous avons l'opportunité de travailler en partenariat avec leur équipe d'assistants sociaux et psychologues.

### **1.1.4. Pour les parents /la population de nos communes**

#### ✓ Brochure de présentation du service

En début d'année, les parents recevront la brochure de notre PSE.

Y seront mentionnées les coordonnées du service, la description des missions assurées par nos équipes ainsi que notre site.

#### ✓ Lors des activités locales organisées dans nos communes

En participant aux activités de promotion de la santé organisées par nos communes.

#### ✓ A l'occasion de publications

Nos expériences et projets de santé ont été publiés dans des revues telles que : éduca-santé, journaux locaux, journaux communaux, revue « manger bouger », « promouvoir la santé à l'école », « relience ».

Ces média ont fait l'écho des activités menées par notre Centre : « Tartine Maligne,... Ces mêmes média seront à nouveau sollicités pour relayer les différents projets de l'Intercommunale.

#### ✓ Via notre Site Internet

« icsomsante.be » : en modifiant son adresse, le site a été rendu plus accessible à tous. Il a été modifié de façon à le rendre également plus attractif. Il permet d'accéder en ligne aux informations concernant l'Intercommunale. Il intègre également les nouvelles directives de la Région Wallonne en matière de publications de statuts et de plan stratégique.

## **1.2. Par son travail en réseau**

### **1.2.1. Pour nos partenaires de la promotion de la santé**

Depuis de nombreuses années, notre service participe aux différents réseaux de promotion santé.

Comme pour les années précédentes, nous serons présents dans le réseau des PSE du Hainaut (OSH), Interreg, réseau des centres vigies (OSH), réseau mieux manger à l'école.

Nous continuerons à développer certains projets en collaboration avec nos partenaires privilégiés tels que : Le Centre Léa Lor - planning familial de Saint-Ghislain, l'OSH (diététicienne,...), la Mutualité Socialiste (animations,...), CLPS, communes, services sociaux, Centre Sportif Local Intégré de la Ville de Saint-Ghislain, Panathlon, les AMO, l'accueil extra-scolaire, les plaines de jeux.

Pour les différents services partenaires, nos écoles mais aussi pour les Centres PMS et PSE de notre zone, nous organiserons des rencontres sur divers thèmes de santé ou la promotion d'outils didactiques.

## **2. Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé**

### **2.1.Favoriser le développement des projets santé dans les écoles**

#### **2.1.1.Installation de commission santé dans nos écoles**

Le nombre de commissions santé installées dans nos écoles est actuellement de 11 pour l'ensemble de nos 50 établissements. Il s'agit donc ici de 11 écoles qui développent un projet global pour l'ensemble de l'école

Nous proposerons à chaque école la mise en place de "commissions santé".

Par ce dispositif, l'école pourra ainsi organiser son propre projet santé d'établissement en faisant correspondre ses besoins aux ressources dont elle dispose.

L'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des personnes, le développement des compétences psychosociales (information, formation, participation communautaire, concertation, développement des relais promotion santé) seront visées dans chacune de nos actions.

Concrètement notre plan d'action proposera sur les 6 années à venir la sensibilisation de toutes les écoles à l'installation et à la mise en activité de ces structures. Les périodes de concertation organisées dans les écoles nous semblent être le moment idéal pour présenter le soutien et l'aide que peut apporter notre service à la mise en place de projet santé dans l'établissement scolaire.

### **2.1.2. Visites des locaux**

La visite des bâtiments scolaires s'avère être un outil précieux pour aborder avec la direction et les PO la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé.

Outre l'aspect obligatoire de cette mission, cette visite pourra être un levier au développement d'actions visant le bien-être des enfants dans leur école.

### **2.1.3. Organisation de conférences**

En collaboration avec le CLPS Mons-Soignies, l'Observatoire de la Santé du Hainaut, notre service organise chaque année des conférences sur différents thèmes. Vu le succès rencontré auprès des enseignants et autres services PSE et PMS de la région, cette expérience sera à nouveau réitérée.

Bien que le principe de mise en projet d'une école relève de son initiative, nous restons convaincus que nous pouvons jouer un rôle d'incitant dans leur démarche.

Notre service continuera donc à proposer ponctuellement des conférences thématiques sur des sujets en lien avec leurs actualités ou préoccupations.

### **2.1.4. Site Internet**

Via l'adresse mail des directions d'école, un courrier « info news » leur sera régulièrement adressé.

Il mettra en évidence, un nouveau projet, un nouvel outil pédagogique ou toute autre information ou documentation en matière de santé.

## **B. Plan d'action interne**

### **1. Favoriser la promotion de la santé à l'occasion du bilan de santé**

#### **1.1. L'exploitation du temps consacré à l'examen médical à des actions de promotion de la santé**

##### **1.1.1. Organisation d'activités de promotion santé**

L'accueil du public dans nos locaux passe d'abord par un temps d'attente avant la réalisation du bilan de santé. Il nous a semblé important de mettre à profit cette période pour sensibiliser les élèves et leurs enseignants à diverses thématiques de santé.

Des activités d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) seront proposées aux élèves fréquentant notre Service.

Réalisées en collaboration avec le Planning familial Léa Lor, qui partage nos locaux, des animations seront proposées pour tous les élèves à partir de la 6ème année primaire. Pour ces élèves, à l'occasion de leur passage à la visite médicale, nous proposerons des moments d'informations et d'échanges concernant les modifications du corps liées à la puberté.

Des animations seront proposées aux élèves de 2ème et 4ème secondaire permettant aux adolescents d'aborder avec un professionnel leurs questions et/ou préoccupations en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.

Les étudiants en 1ère supérieure, profiteront de leur passage au Centre pour découvrir les activités spécifiques d'un planning familial.

Lors de chaque visite médicale, nous mettons à disposition des enfants et de leurs enseignants des « box à thèmes ». Adaptés en fonction de l'âge des enfants, les thèmes de santé sont les suivants : l'éveil des sens, l'hygiène des dents, l'hygiène corporelle et l'activité physique.

Lieu de stage pour les élèves de 2ème Bac de l'école de Nursing de Mons, ces élèves réalisent chaque semaine des animations d'éducation à la santé.

De plus, nous assurons à la demande d'élèves de 3<sup>ème</sup> année la supervision de leur travail de fin d'étude.

### **1.1.2. Exploitation de l'Espace documentation santé**

Lors de leur passage, en visite médicale, des fascicules d'informations sont remis à chaque enfant en fonction de la problématique qui le concerne. Les parents sont ainsi sensibilisés au problème rencontré par leur enfant et informés des possibilités de suivi, d'éventuelles interventions financières voir de remboursements pour certains soins (dentaires, vue, excès de poids, la courbe de poids de l'enfant, le calendrier des vaccinations). Notre service favorisera ainsi l'accès de notre population à l'information sur la santé et sensibilisera les parents aux suivis des anomalies décelées à la visite médicale.

Notre espace documentation santé présent dans notre service est ouvert à tout public (écoles proches de notre centre tous réseaux confondus, étudiants, toute personne désireuse de mettre en place un projet,...). Les documents sont à la disposition des instituteurs (trices) à l'occasion des visites médicales.

L'accroissement des compétences de l'équipe, l'amélioration de l'organisation interne, la communication, le développement du partenariat avec les autres services seront également envisagés.

Notre espace documentation a été réaménagé pour améliorer la présentation des outils pédagogiques et livres prêtés. En plus de nos écoles, d'autres services et étudiants nous contactent également pour obtenir du matériel en prêt.

## **2. Améliorer la qualité du service**

### **2.1. Renforcer la politique de vaccination**

#### **2.1.1. Vaccinations et informations élèves/parents**

Le programme de vaccination que nous continuons encore cette année dans notre service se développe sur trois axes différents : il vise à vérifier l'état vaccinal des enfants, à faire les recommandations d'usage, et à vacciner gratuitement les enfants qui le souhaitent.

Des séances de rattrapage des vaccinations seront prévues en plus de celles organisées lors des visites médicales.

Des brochures à destination des parents et élèves seront distribuées ainsi que le calendrier des vaccinations.

Des informations spécifiques seront prévues pour certains groupes de population par exemple : pour les jeunes filles sur le vaccin HPV (papillomavirus, des séances de sensibilisation des étudiants du supérieur lors de la journée d'accueil de septembre.

La vaccination est proposée à tous les élèves lors de leur passage à la visite médicale :

- Information et vaccination diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, RRO et Méningite C des enfants de 5-6 ans et 2<sup>ème</sup> année primaire.
- Information et vaccination rappel RRO pour les élèves de 6ème année primaire
- Information et vaccin contre les infections à HPV papillomavirus pour les filles de 1ère et 2ème secondaire et le rattrapage hépatite B et RRO pour l'ensemble des élèves
- Information et vaccination rappel diphtérie, tétanos, coqueluche pour les adolescents de 14-16 ans
- Information aux futurs jeunes parents (en lien avec L'ONE) des vaccinations à réaliser aux nourrissons

### **2.2. Renforcer le suivi médical**

#### **2.2.1. Rappels, contacts directs avec les familles**

Selon les statistiques du service, un grand pourcentage d'anomalies décelées ne ferait pas l'objet d'un suivi.

Alors que des boîtes aux lettres avaient été placées dans 5 écoles pour faciliter le retour des suivis, très peu de documents nous ont été retournés. Cette action fera l'objet d'une évaluation pour en évaluer la pertinence.

Il apparaît toutefois lorsque l'on recontacte les familles, qu'elles ont bien donné suite à nos conseils et recommandations mais qu'elles ont négligé de nous renvoyer les conclusions de l'examen complémentaire réalisé.

Nous allons donc privilégier le contact direct avec nos familles.  
Plusieurs rappels écrits ou téléphoniques seront effectués pour s'assurer de la prise en charge du problème de santé de l'enfant.

### **2.3.1. Renforcer les formations**

Afin de compléter et d'actualiser leurs connaissances en matière de promotion ou sur différentes thématiques, le personnel du service participe régulièrement aux formations qui lui sont proposées.

## **3. Améliorer la communication interne**

### **3.1. Réunion d'équipe**

#### **3.1.1. Réunions de concertation**

Comme nous l'avons déjà appliqué précédemment, le principe des réunions d'équipe sera encore organisé cette année : en début d'année scolaire, en décembre, en avril et en juin. Une réunion est également tenue lorsque l'actualité de nos services le nécessite (préparation d'événements ponctuels,...). Les réunions rassemblent l'ensemble du personnel, administratif, médical et para médical ce qui renforce encore mieux l'esprit d'équipe.

L'ordre du jour est établi par toute l'équipe : chaque membre porte à l'ordre du jour les points importants. L'ordre du jour est respecté et un procès-verbal est remis à chaque participant.

## 5ème partie : Modalités de réalisation du bilan du projet de service

---

Le bilan du projet de service se fera annuellement en confrontant le plan des actions prévues aux actions effectivement réalisées.

L'évaluation des actions se fera sur base d'indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs, autant centrée sur des résultats comptabilisables (nombre d'animations...) mais aussi sur la qualité des actions réalisées et évaluées sur base d'un questionnaire de satisfaction. Un questionnaire d'évaluation sera proposé aux enseignants suite aux activités menées par le service.

Tous ces éléments seront comptabilisés dans un journalier reprenant toutes les actions menées au Centre (réunion, animations,...) ou à l'extérieur du service (passage dans les écoles, réunions,...). Ce relevé exhaustif nous permettra d'avoir une vision objectivée de nos actions en promotion de la santé.

Un dossier d'activités par école nous donnera une vision globale et évolutive des actions menées dans chacune d'elle.

Le kit d'évaluation du projet de service de l'Apes<sup>7</sup> constituera en interne un bon outil d'évaluation permanente de notre projet et sera renforcé par l'évaluation externe du CLPS de Mons-Soignies.

---

<sup>7</sup> Annexe 5 - Fiches d'évaluation

# Sommaire :

---

<b>Introduction : Projet de service</b>	p1
<b>1<sup>er</sup> partie : Description du service et de sa population</b>	p2
A. Présentation du service et de son équipe	p4
B. Présentation des missions décrétales	p6
C. Présentation de la population sous tutelle	p6
<b>2<sup>ème</sup> partie : Les priorités du service</b>	p8
<b>A. Priorités externes</b>	
1. Améliorer la visibilité du service	
2. Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé	
<b>B. Priorités internes</b>	p9
1. Favoriser la promotion de l'occasion du bilan de santé	
2. Améliorer la qualité du service	
3. Améliorer la qualité interne	
<b>3<sup>ème</sup> partie : Les objectifs du service</b>	p10
<b>A. Objectifs externes</b>	
1. Améliorer la visibilité du service	
1.1. En se positionnant comme service ressource en promotion de la santé pour les écoles et les familles	
1.2. Par son travail en réseau	
2. Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé	
2.1. Favoriser le développement des projets santé dans les écoles	
<b>B. Objectifs internes</b>	p11
1. Favoriser la promotion de la santé dans nos missions	
1.1. L'exploitation du temps consacré à l'examen médical à des actions de promotion de la santé	

- 2. Améliorer la qualité du service
  - 2.1. Le renforcement de la politique de vaccination du service
  - 2.2. Le suivi des anomalies de santé
  - 2.3. Formation continuée du personnel p12
- 3. Améliorer la communication interne
  - 3.1. Réunions d'équipe

**4<sup>ème</sup> partie : Le plan d'action que nous comptons développer p13**

**A. Plan d'Action externe**

- 1. Améliorer la visibilité de nos services
  - 1.1. En se positionnant comme service ressource en promotion de la santé pour les écoles et les familles
    - 1.1.1. Pour nos écoles
    - 1.1.2. Pour nos élèves
    - 1.1.3. Pour nos étudiants p14
    - 1.1.4. Pour les parents /population de nos communes
  - 1.2. Par son travail en réseau p15
    - 1.2.1. Pour nos partenaires de la promotion de la santé
- 2. Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé
  - 2.1. Favoriser le développement des projets santé dans les écoles
    - 2.1.1. Installation de commission santé dans nos écoles
    - 2.1.2. Visites des locaux p16
    - 2.1.3. Organisation de conférences
    - 2.1.4. Site Internet

**B. Plan d'Action interne**

- 1. Favoriser la promotion de la santé à l'occasion du bilan de santé
  - 1.1. L'exploitation du temps consacré à l'examen médical à des actions de promotion de la santé
    - 1.1.1. Organisation d'activités de promotion santé
    - 1.1.2. Exploitation de l'Espace documentation santé p17

2. Améliorer la qualité du service	p18
2.1. Renforcer la politique de vaccination	
2.1.1. Vaccinations et informations élèves/parents	
2.2. Renforcer le suivi médical	
2.2.1. Rappels, contacts directs avec les familles	
2.3.1. Renforcer les formations	p19
3. Améliorer la communication interne	
3.1. Réunions d'équipe	
3.1.1. Réunions de concertation	
<b>5<sup>ème</sup> partie : Modalités de réalisation du bilan du projet de service</b>	<b>p20</b>

